

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE VAUCLUSE**

**Mairie d'AVIGNON**

**DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance publique du : 24 FÉVRIER 2024**

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINSEN, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, M. Jean-Marc BLUY, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Amy MAZARI ALLEL par Mme Frédérique CORCORAL  
Mme Nathalie GAILLARDET par Mme Martine CLAVEL  
M. Bernard HOKMAYAN par M. Sébastien GIORGIS  
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM  
Mme Kamila BOUHASSANE par M. Julien DE BENITO  
M. Thierry VALLEJOS par Mme Annick WALDER  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Arnaud RENOUARD  
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES  
Mme Christine LAGRANGE par Mme Annie ROSENBLATT

AR préfecture : 084-218400075-20240224-lmc1X0100016e84-DE

Date de télétransmission : 01-03-2024

Date de réception en préfecture : 1 MARS 2024

# AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2024

24

**PERSONNEL : Ressources humaines - Recrutement - Création de 5 emplois de conseillers numériques rattachés au Département Vie des quartiers et recrutement de volontaires en service civique.**

**M. FOURNIER**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissements sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il convient donc de délibérer pour mettre en adéquation les ressources humaines de la Ville avec les besoins (notamment ponctuels) de la collectivité pour les deux points suivants :

**Mobilisation de notre collectivité en faveur de l'inclusion numérique par l'accueil de 5 Conseillers numériques (h/f) rattachés au Département Vie des quartiers**

En novembre 2020, le gouvernement annonçait le recrutement et la formation de 4000 conseillers numériques sur tout le territoire pour aider les Français à s'approprier les outils numériques.

Par courrier en date du 9 novembre 2021, Monsieur le préfet du Vaucluse nous a notifié la décision de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, de retenir notre éligibilité au financement de 5 postes de conseillers numériques (h/f) à temps complet.

Par délibération en date du 18 décembre 2021, ont été créés des emplois non permanents de catégorie C afin de mener à bien ces missions sur le fondement de l'article 3 II de la loi n°2019-828 du 6 août 2019, pour une durée de 2 ans.

Au vu du renouvellement du financement du dispositif par l'État, il convient de reconduire les cinq emplois de conseillers numériques, non permanents de catégorie C, sur le fondement de l'article 3 II de la loi n°2019-828 du 6 août 2019, pour une durée de 3 ans. Le contrat prendra fin lors de la réalisation du projet pour lequel le contrat a été conclu.

A défaut, le contrat prendra fin après un délai d'un an minimum si l'opération ne peut pas être réalisée. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.

## Recrutement de volontaires en service civique

Aux termes de l'article L.120-1 du code du service national, introduit par la loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique, le Service Civique a pour objet de "renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée".

Notre collectivité intervenant dans des domaines variés pour l'intérêt général est un terrain propice pour l'accueil de volontaires en mission de service civique.

Consciente des impacts et de l'intérêt du service civique, la Ville d'Avignon souhaite, au travers du renouvellement de son agrément, s'engager de nouveau pour l'accueil de jeunes volontaires avec une priorité accordée à la médiation numérique, à la médiation culturelle et sociale, à la solidarité et au lien social et à l'éducation.

Nous proposons donc l'ouverture de 38 missions de services civiques réparties comme suit :

Thème	Intitulé de la mission	Nombre de volontaires pour des missions de 8 mois
Education pour tous	<u>Médiation numérique : Accompagner et assister les usagers pour faciliter l'accès aux services numériques</u>	4 volontaires
Education pour tous	<u>Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap</u>	8 volontaires
Culture et Loisirs	<u>Favoriser la lecture et la culture pour tous : Rendre la lecture et la culture accessible à tous et participer à la médiation culturelle auprès des publics (jeunes et adultes)</u>	7 volontaires
Solidarité	<u>Promotion de la solidarité et du lien social</u>	16 volontaires
Education pour tous	<u>Education par le Loisirs dans le cadre du Dispositif Cité Educative</u>	3 volontaires
		38 volontaires

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment l'article L.2121-29,  
Vu le code général de la fonction publique et notamment les l'article L.313-1 et L.332-8 2°  
Vu le code du service national et notamment l'article L.120-1,  
Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de Transformation de la Fonction publique Fonction  
Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels,  
Vu l'article 3 II de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 relatif au recrutement d'agents dans le  
cadre d'un contrat de projet,

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Administration générale, finances et personnel

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** la reconduction des postes de Conseillers numériques ;
- **AUTORISE** le recrutement de 38 volontaires en service civique ;
- **FIXE** pour le recrutement des agents contractuels, le montant de la rémunération sur la base de la grille indiciaire et du régime indemnitaire en correspondance aux grades concernés ;
- **IMPUTE** la dépense correspondante au chapitre 012 du budget principal et de l'exercice en cours ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les contrats de recrutement et les conventions à intervenir, ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en place de la présente délibération.

**ADOPTE**



Le Maire  
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance  
Mme Nathalie GAILLARDET

**PARVENU A LA PREFECTURE LE 1 MARS 2024**  
**ACTE PUBLIE LE 12 MARS 2024**

AR préfecture : 084-218400075-20240224-lmc1X0100016e84-DE

Date de télétransmission : 01-03-2024

Date de réception en préfecture : 1 MARS 2024